

Prolongation du délai d'inscription des thèmes L3 et M2

en lien avec l'arrêté n° 1275/2022

Nous vous informons qu'une prolongation du délai d'inscription des thèmes pour les Licences 3 (L3) et Masters 2 (M2), dans le cadre des projets définis par l'arrêté n° 1275/2022, a été décidée.

Le nouveau délai d'inscription des thèmes est désormais fixé au **25 février 2025**.

Nous prions les étudiants de bien vouloir tenir compte de cette nouvelle échéance et les enseignants de veiller à la bonne gestion de cette prolongation.

Pour toute question ou information complémentaire, nous restons à votre disposition.

Lien d'inscription : <https://forms.gle/4eYYQKwYmLCyKc8p7>